

### **Article 1 : Organisation**

Les echecs de Vincennes organisent le **5<sup>ème</sup> tournoi rapide de Vincennes**.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés B ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E. pour la saison 2016-2017.

Celui-ci se déroulera en 7 rondes à la cadence 15min+5s/coup

Les participants sont répartis en trois open :

- Open A : Pour les participants ayant un classement elo supérieur ou égal à 1900
- Open B : Pour les participants ayant un classement elo compris entre 1500 et 1999
- Open C : Pour les participants ayant un classement elo strictement inférieur à 1600

Les résultats sont comptabilisés (Homologation N° \*\*\*\*\*) pour le elo rapide FFE

### **Article 2 : Règles**

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération internationale d'échecs(FIDE);

Les appariements se font au système suisse.

Les appariements seront assistés par ordinateur avec le logiciel PAPI sous contrôle de l'arbitre principal.

Les règles de l'article A4 des règles du jeu s'appliqueront, en particulier le 1<sup>er</sup> coup irrégulier validé par un joueur provoquera la perte de la partie.

### **Article 3 : Horaires et lieu de jeu**

**Lieu :** 112 bis avenue de Paris 94300 Vincennes (gymnase Hector Berlioz)

**Clôture des inscriptions :** Le 15 janvier 2017 vers 9h45.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Rondes N°1 à 3 : 10h00-12h30	Ronde N°4 à 7 : 13h45 – 17h15
Remise des prix : Vers 17h30	

Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre.

Pointage et vérification des licences : Le 15 janvier 2017 de 9h jusqu'à 9h45

### **Article 4 : Prix et inscriptions**

#### **Droits d'inscriptions :**

Avant le 15 janvier 2017 : 25€/adultes 12€/jeunes Sur place : 30€ adultes-15 € jeunes

Gratuité pour les titrés

**Répartition des Prix** : Les prix seront non cumulables.

La liste des prix sera affichée après la pause du midi.

Les prix seront attribués à la place

**L'absence à la remise des prix implique la renonciation à toute récompense éventuelle.**

#### **Article 5 : Départages**

Le départage des ex-aequo se fait de la manière suivante : Buccholz tronqué suivi du cumulatif puis de la performance

#### **Article 6 : Conduite des joueurs**

Un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

#### **Article 7 : Arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est Julien Clarebout - Arbitre FIDE agréé (arbitre fédéral 1)

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement.

**L'Arbitre Principal**

CLAREBOUT Julien

**L'Organisateur**

Vaillant Philippe